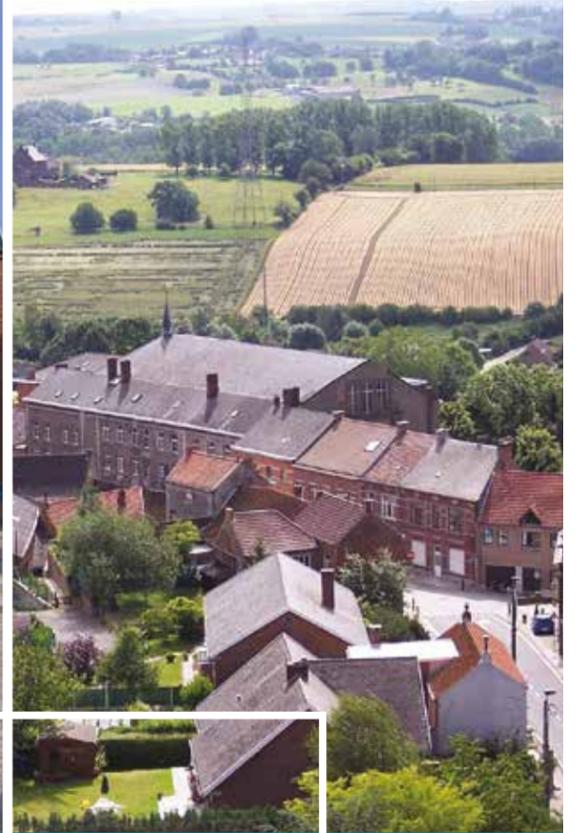


# Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Juin 2019



n°165

sommaire



2  
JEUNES  
SECOURISTES



3  
POMPE À  
EAU SOLAIRE



6  
GRAND PRIX  
D'ORTHOGRAPHE

## EDITO

Comme vous le savez, Virginal Paper vient de déposer son bilan et d'être déclaré en faillite.

C'est de nouveau un drame pour la septantaine d'ouvriers, d'employés et de cadres qui avaient mis toute leur énergie, tous les espoirs dans la reprise et surtout leur cœur, leurs connaissances techniques pour en faire un outil performant permettant de fabriquer du papier de qualité reconnu par tous.

Si l'investissement a été complet de la part du personnel et, signalons le aussi, par la Sogepa et donc la Région wallonne, il n'en a pas été de même de l'investisseur norvégien qui s'est désintéressé de Virginal après avoir repris une grosse papeterie en Allemagne.

Via la Sogepa, le Ministre Jeholet avait pourtant mis 2.200.000 € sur la table à condition que l'actionnaire en mette 2.700.000 afin de répondre aux critères européens.

Seuls 900.000 € ont pu être réunis par l'actionnaire. La Sogepa ne pouvant dépasser cette somme, c'est donc tout le fond de roulement qui s'est effondré ; entraînant ainsi la perte de confiance des fournisseurs et de nombreux arrêts de la production par manque de pâtes à papier.

Qu'en sera t'il demain ?

Lors de la première faillite, une Task Force avait été créée et nous avons demandé que le site des papeteries devienne propriété de la Région wallonne, ce qui fut fait.

Nous avons aussi demandé de continuer la task Force après la reprise des papeteries voyant poindre le problème de NLMK et surtout permettre de nous diversifier en utilisant nos atouts.

Cela n'a pas été accepté malgré l'insistance des communes.

Mais nous ne perdons pas espoir et dès la constitution du prochain gouvernement wallon, nous demandons la reconstitution de cette Task Force et surtout le fait d'aller jusqu'au bout.

D'autant plus que votre commune a déjà préparé différents dossiers qui seront mis sur la table.

Nous allons tous passer des moments difficiles mais soyez certains que le Collège affrontera ces difficultés dans le calme et avec sérénité mais aussi avec détermination afin de permettre d'effectuer les bons choix pour notre avenir.

> **Le Bourgmestre**

## MOTION DU CONSEIL COMMUNAL

*Le Conseil communal d'Ittre marque son soutien aux travailleurs de Virginal Paper qui vivent pour la deuxième fois la fermeture de leur usine et par conséquent la perte de leur emploi.*

*Le Conseil communal tient à rendre hommage à la septantaine d'ouvriers, employés et cadres apportant tout leur savoir-faire, leur énergie pour le redémarrage des papeteries de Virginal.*

*C'est avec fierté qu'ils ont tout mis en œuvre pour produire un papier de qualité unanimement reconnu.*

*Malheureusement, le repreneur n'a pas trouvé les moyens financiers afin d'assurer la viabilité de l'entreprise.*

*Dès la formation du prochain Gouvernement wallon et la désignation du nouveau Ministre de l'Économie, le Collège prendra immédiatement contact avec le Ministre, la Sogepa afin de remettre en place la Task Force et surtout d'envisager toutes les possibilités d'avenir pour ce site qui appartient à la Région wallonne.*



## BALADE DU PCDN À LA DÉCOUVERTE DES OISEAUX DE NOS CAMPAGNES

Ce 12 mai 2019, jour de la fête des mères, une douzaine de personnes et deux enfants, tous, motivés, étaient partants pour voir et entendre les oiseaux présents dans nos prairies, terres cultivées, talus et bosquets divers.

Nos trois guides Colette, Géraldine et Rudy nous ont fait découvrir et observer deux rapaces : une Buse variable haut perchée et une Bondrée apivore en plein ciel, mais aussi des oiseaux de retour de migration : Hirondelles rustiques, Martinets noirs, Alouette des champs, Pouillots véloces, Bergeronnettes grises et des ruisseaux. Nous avons aussi pu observer et écouter des oiseaux plus sédentaires tels que le Moineau domestique, le Pinson des arbres, le Troglodyte mignon et la Fauvette à tête noire aux chants divers et mélodieux que nous avons pu apprendre à reconnaître avec l'aide de nos guides que nous remercions vivement.

PCDN : Plan Communal de Développement de la Nature



## PROMENADE DÉCOUVERTE ITTRE

Une belle collaboration entre le Musée Marthe Donas et le Syndicat d'initiative permettant de découvrir au cours d'une promenade illustrée de panneaux les œuvres de Marthe Donas et de représentant des lieux de notre village. Il faut aussi adjoindre la commune de Braine-le-Château et son syndicat d'initiative pour travailler ensemble à l'élaboration de cette promenade.

Merci à toute l'équipe du syndicat d'initiative et plus particulièrement à Valérie Petit qui a pris à cœur cette initiative avec la collaboration d'artisans locaux (Ets Gascard et ...) le service travaux et le guide du jour Christian Bocket



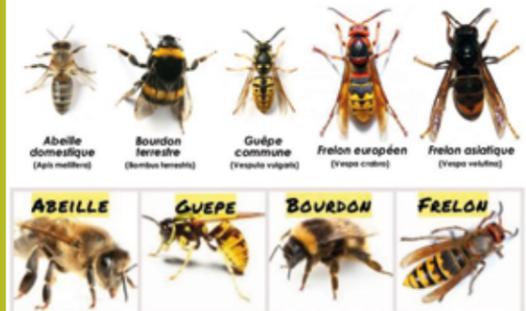
## Récupération " GRATUITE " d'essaims d'abeilles dans l'entité d'Ittre et ses environs

Les Ruchers Réunis d'Ittre (RRI) peuvent vous envoyer le plus rapidement possible une personne formée et assurée pour l'enlèvement de l'essaim.

Avant de nous appeler, vérifiez que ce sont bien des abeilles (brunes) et non des guêpes (jaunes et taille fine) ou des bourdons (gros poilus).

Contact : RRI, Pierre MARSILLE : 0498 / 59 78 56

Nous n'intervenons pas dans les murs, greniers, cheminées. Nous pouvons néanmoins dépêcher un collaborateur pour estimer l'éventuelle possibilité d'intervention.



## DEVENEZ UN JEUNE SECOURISTE

Cette année encore, la commune d'Ittre propose gratuitement des formations BEPS – Brevet européen de premiers secours !

Cette formation a pour objectif de rendre chaque jeune citoyen (de 12 à 21 ans) capable d'être le premier acteur dans la chaîne des secours. Elle apprend les gestes indispensables pour intervenir en cas d'accident.

Rendez-vous le 25 et 26 juin à la Salle Planchette à Ittre.

Ne tardez pas à vous inscrire, le nombre de place est limité !

Inscriptions : <https://www.deliberetoi.be/stages.php>

Pour plus d'informations, contactez le J3 : [l.lattenist@ittre.be](mailto:l.lattenist@ittre.be)



## UNE JOURNÉE AU CANAL

Suite au succès, l'année passée, des cinquante ans du canal, une journée sympathique était organisée par le Syndicat d'initiative au bord du canal, découverte de la nature au bief n°31, soirée guinguette et feu d'artifice.





## LE FAUCHAGE A DÉBUTÉ - QUELQUES TRAVAUX RÉALISÉS



## RAPPEL DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE DE LA COMMUNE D'ITTRE

### Article 27 - Entretien de la voie publique et des plantations en bordure de celle-ci

**S1** - Tout riverain, qu'il soit propriétaire, locataire ou occupant à quelque titre que ce soit d'un immeuble bâti ou non doit maintenir le trottoir, les accotements et le filet d'eau bordant cet immeuble en parfait état de conservation et de propreté, et prendre toutes mesures propres à assurer la sécurité, la propreté et la commodité de passage des usagers. En cas d'infraction à la présente disposition, le locataire ou l'occupant de l'immeuble, à quelque titre que ce soit, s'expose à une sanction administrative (sauf si, au vu des circonstances en l'espèce, il apparaît davantage justifié de sanctionner le propriétaire de l'immeuble).

**S2** - En cas d'occupation par plusieurs ménages, le nettoyage est à charge de ceux qui occupent le rez-de chaussée et, si celui-ci n'est pas habité, à charge de ceux qui occupent les étages supérieurs en commençant par le premier. En ce qui concerne les établissements et édifices appartenant à une personne morale, l'obligation de nettoyage incombe aux concierges, portiers ou gardiens desdits établissements ; en l'absence ou à défaut d'un tel préposé, l'obligation incombe à celui qui a la direction de l'établissement. Dans le cas d'immeubles à appartements multiples comportant plusieurs propriétaires, l'obligation de nettoyage est à la charge du concierge ou du syndic.

**S3** - Dans les voies piétonnes, les riverains sont tenus de nettoyer la portion du domaine public faisant front au bien qu'ils occupent ; cette obligation est limitée à la moitié de la largeur de la voie piétonne si cette largeur est inférieure à 6 mètres et à 3 mètres si cette largeur est supérieure à 6 mètres.

**S4** - Les matières ou objets résultant du nettoyage doivent être ramassés et évacués. En aucun cas, ces matières ou objets ne peuvent être abandonnés sur la voie publique ou dans les filets d'eau, ni être poussés dans les avaloirs ou devant les propriétés d'autrui, à l'exception des eaux usées domestiques provenant du nettoyage.

**S5** - Les propriétaires, locataires, habitants ou responsables à un titre quelconque de biens sur lesquels se trouvent des arbres, arbres têtards, arbustes, taillis, haies et buissons sont tenus de veiller à ce que ces plantations soient émondées, élaguées ou retaillées de façon telle qu'aucune branche : a) ne fasse saillie sur la chaussée, à moins de 4,5 m au-dessus du sol ; b) ne dépasse sur l'accotement en saillie ou sur le trottoir, à moins de 2,5 m au-dessus du sol ; c) ne heurte les câbles électriques aériens ; d) ne gêne ou limite le passage sur la voie publique, en ce compris les trottoirs ; e) ne masque la signalisation routière et l'éclairage public. Ils sont également tenus de gérer et d'entretenir la végétation sur une bande de 3 m au moins à l'intérieur de la propriété depuis la limite séparative entre héritages voisins ou avec le domaine public et doivent en outre se conformer aux mesures complémentaires prescrites par le Bourgmestre, lorsque la sécurité publique est menacée. 17/63 Les haies et les buissons croissant le long de la voie publique ne peuvent avoir en souche une hauteur supérieure à 1,80 m. Les haies et taillis croissant le long de la voie publique doivent être maintenus en tout temps à 50 cm au moins de la limite légale des voiries, chemins et sentiers. Les arbres seront plantés en retrait de 2 m au moins de la limite légale de la voie publique. Des retraits plus importants peuvent être imposés par le Collège communal. En cas d'infraction à la présente disposition, le locataire ou l'occupant à quelque titre que ce soit du bien où se trouvent les plantations s'expose à une sanction administrative, sauf si au vu des circonstances en l'espèce, il apparaît davantage justifié de sanctionner le propriétaire du bien.

**S6** - A défaut de satisfaire aux dispositions du présent article et sans préjudice de l'application d'une sanction administrative, il y est procédé d'office aux frais, risques et périls du contrevenant, pour ce qui empiète sur le domaine public.



## RENOUVELLEMENT DU COMITÉ DE PILOTAGE : APPEL AUX CANDIDATS

La commune s'est inscrite dans le plan Pollec 2 en vue de mettre en place une politique locale «énergie climat» dans le but notamment de réduire les émissions de CO2 et de créer une participation citoyenne.

Dans le cadre du processus d'élaboration et de mise en œuvre du plan d'action en faveur de l'énergie durable (PAED), un comité de pilotage est nécessaire.

Ce Comité de Pilotage est chargé :

- Du suivi et de la mise en œuvre du PAED visant à atteindre l'objectif de l'Union européenne de réduction des émissions de CO2 de 40 % d'ici 2030 ;
- De l'identification des ressources humaines externes et locales (sociétés ou personnes) nécessaires à l'accomplissement de cette mise en œuvre.

Le Comité de Pilotage est composé :

- De 6 représentants des groupes politiques composant le Conseil communal.
- D'un maximum de 9 personnes ressortissant de la commune d'Ittre.

Ces personnes auront un intérêt particulier pour les économies d'énergie ainsi que la production d'énergie renouvelable. Elles seront désignées par le Conseil communal, sur base d'une liste de candidats qui se seront déclarés.

Suite au scrutin communal de 2018, ce comité de pilotage doit être renouvelé.

Vous habitez Ittre et vous êtes intéressés ? N'hésitez plus, notre commune a besoin de vous ...

Envoyez votre candidature à l'adresse suivante :

- [info@ittre.be](mailto:info@ittre.be) ou
- Commune d'Ittre, rue Planchette n°2 – 1460 Ittre ;

**avant le vendredi 30 août 2019.**



## POMPE À EAU SOLAIRE ÉLECTRIQUE

Le service travaux s'est équipé d'une pompe solaire ce qui contribue à la réduction de notre empreinte carbone communale.





## COMPOSTEZ, C'EST À VOTRE PORTÉE

Composter soi-même les déchets organiques de nourriture et de jardin vous permettent de :

- Réduire le volume de vos poubelles et le dépôt de déchets verts au recyparc.
- avoir chez soi, gratuitement, un amendement naturel pour le jardin.

Le compostage est un procédé naturel...

Vous êtes intéressés par le compostage et vous ne savez pas par où commencer ??? Nous sommes là pour vous aider !!!

Grâce à nos guides composteurs, votre composte sera au top !!!



mj.arias@ittre.be  
067/79.43.49



## DON'ITTRE

Ce 28 avril dernier se tenait notre première donnerie à Ittre, et ce fut un grand succès !!!!

**Don'ittre**

Nous voudrions remercier tous les généreux donateurs sans qui ça n'aurait pas été possible. Mais ce n'est qu'un début !!! Nous organiserons la deuxième édition dès octobre 2019, cette fois-ci à Virginal (salle polyvalente). Donc si l'envie

vous vient de vouloir faire don de choses en bon état et leur donner la chance d'avoir une deuxième vie, préparez vos cartons !!! C'est ça aussi contribuer à la transition écologique et à la réduction du CO2...



## ET SI J'AIDAI MA COMMUNE ?

Chacun peut, d'une manière ou d'une autre, apporter sa petite contribution au bien vivre ensemble.

Merci Monsieur Berteau pour l'embellissement de la chapelle.



## TRAVAUX RUE BRUYÈRE DE VIRGINAL

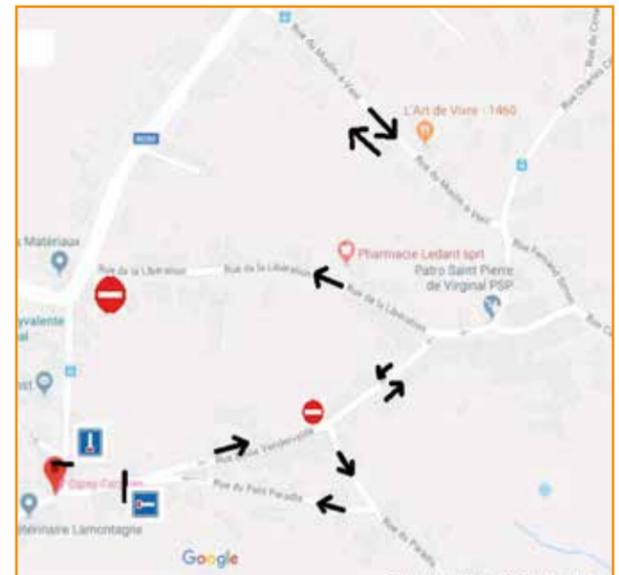
### PLAN DE MOBILITÉ PROVISOIRE À PARTIR DU 3/06/2019

A partir du 3 juin 2019 et ce pendant toute la durée des travaux rue Bruyère de Virginal :

Pour une meilleure organisation de la circulation :

1. La rue de la Libération sera mise en sens unique, elle ne sera accessible qu'en venant de la rue du Centre.
2. La rue Emile Vandervelde jusqu'au croisement avec la rue du Paradis sera mise en deux sens.
3. La rue du Petit Paradis sera en sens unique vers la rue Emile Vandervelde.
4. La rue Emile Vandervelde sera en sens unique descendant pour la partie située entre la rue du Paradis et la rue du Petit Paradis.
5. Le haut de la rue Emile Vandervelde sera en voie sans issue vers la rue Bruyère.
6. La rue de l'école sera en voie sans issue vers la rue Bruyère

Nous nous excusons pour le désagrément occasionné, mais c'est indispensable pour l'organisation de la circulation.  
Le service et échevinat de la mobilité.



## PARTICIPER ACTIVEMENT À LA VIE COMMUNALE ? REJOIGNEZ LES CONSEILS CONSULTATIFS

Notre commune est dotée de 9 conseils consultatifs, composés de personnes chargées par le conseil communal de rendre un avis sur une ou plusieurs questions dans les matières suivantes :

1. les Aînés ;
2. la Jeunesse et les Sports;
3. la Mobilité ;
4. les Affaires sociales et assuétudes ;
5. l'Environnement et l'Énergie ;
6. l'Économie, l'Économie durable, l'Emploi et les PME ;
7. les personnes à Mobilité réduite;
8. la Solidarité internationale ;
9. le Bien-être animal.

Ces différents conseils sont des lieux d'échanges, d'informations, de consultations, de sensibilisations et de propositions : ils sont composés de personnes issues des composantes politiques de la commune et de représentants civils, donc d'habitants intéressés par la participation, le déroulement d'activités qui leur tiennent à cœur dans la vie de notre village.

Nous lançons donc un appel aux citoyen(ne)s de notre commune, désireux de participer aux travaux et réflexions menés par ces conseils consultatifs à Ittre.

**VOUS SOUHAITEZ DEVENIR MEMBRE D'UN CONSEIL CONSULTATIF ?**

Nous vous invitons à transmettre votre candidature par écrit au service des Affaires générales, 2 rue Planchette – 1460 Ittre, **avant le 30 août 2019**, en indiquant clairement :

- Vos coordonnées ;
- Le/les conseil(s) au(x)quel(s) vous souhaitez participer ;
- Vos motivations pour participer au(x) conseil(s) consultatif(s) choisi(s).

Pour toute question supplémentaire, nous vous invitons à vous adresser au service des Affaires générales en formant le 067/79 43 21, ou par mail à [info@ittre.be](mailto:info@ittre.be).

Nous vous remercions par avance de votre participation.

**PROJET « VACHES ET BOURRACHE »**

Au départ des CPAS de Tubize et des communes environnantes, en collaboration avec le PCS d'Ittre, le projet « Vaches et bourrache » organise des rencontres entre des agriculteurs et maraîchers, et des personnes en recherche de découverte ou d'activités régulières en milieu agricole.

Des agriculteurs accueillent chaque semaine les participants (individuellement ou en groupe) afin de leur transmettre leur savoirs et compétences (maraîchage bio, agriculture raisonnée, soin aux animaux, cuisine, ...)

L'esprit du projet est d'ouvrir des espaces de découverte, de partage, de rencontre, de mieux-être où chacun a la possibilité d'évoluer en se sentant valorisé, utile et impliqué.

Ces rencontres se font une fois par semaine, à raison d'un demi-jour à deux jours suivant le choix de chacun.

Certains lieux sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Ces activités sont totalement gratuites pour les participants. Les accueillants reçoivent un défraiement.

**SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS, S'ADRESSER À :**

- Caroline Laurent, coordinatrice, 0483/66 57 09
- Ameline De Schryver, accompagnatrice, 0483/66 56 30
- Givron Carine, Plan de Cohésion sociale d'Ittre, 0484/63 30 38

Ou via le site : [vachesetbourrache@cpas-tubize.be](mailto:vachesetbourrache@cpas-tubize.be)

**LA RESSOURCERIE RESTOR**

**La Ressourcerie Restor : des objets de qualité à prix avantageux avec un caractère social et environnemental.**

La Ressourcerie RESTOR offre des services multiples : collecte et réparation d'électroménagers, collecte d'encombrants et réutilisables, vente de biens de seconde main, ...

Pour vous, c'est un magasin situé rue de l'Atelier, 21 à 1480 Tubize, ouvert du mercredi au samedi de 10h00 à 18h00. On y trouve des lave-linge, frigos, cuisinières, ... au tiers du prix neuf et garantis un an.

C'est aussi des vêtements, des articles de sports, des livres, des vélos, des meubles, des jouets, ... des objets du quotidien ou des raretés pour les collectionneurs.

Ce Grand-Magasin de la seconde main c'est le résultat du travail de 30 personnes au quotidien qui se démènent pour réduire notre empreinte écologique tout en offrant des biens de seconde main de qualité. Les activités, par des partenariats actifs avec les CPAS, permettent l'insertion socioprofessionnelle.

Au niveau des quantités, en 2018, 3800 tonnes ont été triées par l'entreprise.

Vous le saviez peut-être, chaque fois que vous apportez un gros électro, un lave-linge, un

lave-vaisselle ou du petit-électro à un des 18 Recyparc du Brabant Wallon, il prend la route de Tubize. Là, sont sélectionnés les appareils qui connaîtront une seconde vie. Ceux-ci sont effectivement réparés, contrôlés et remis en vente dans les magasins. Ils sont garantis un an.

La ressourcerie RESTOR c'est aussi la collecte d'encombrants ménagers directement chez l'habitant pour 8 communes du Brabant wallon. Eux aussi suivent une sélection pour trouver une orientation soit en filière de recyclage soit en filière de réemploi. Les magasins de Genappe et de Tubize regorgent de trouvailles et d'objets du quotidien vendu à des prix très avantageux.

**RESTOR** (par R.APP.EL sclr-fs) c'est une volonté de conjuguer l'environnement et le social. Pour plus d'informations, rendez-vous dans un des magasins ou sur le site Internet.

**www.restor.be – 02 / 355 07 49**

**Antenne Tubize**

Magasin du mercredi au samedi  
10h00 – 18h00  
Rue l'Atelier, 21, 1480 Tubize  
02 / 355 07 49

**Antenne Genappe**

Magasin du mercredi au samedi  
10h00 – 18h00  
Rue de Glabais, 14, 1470 Genappe  
067 / 68 55 10

**EXPRESSION POLITIQUE IC****FINANCES COMMUNALES ENTRE SOUPÇON ET PRISE DE CONSCIENCE TARDIVE**

Dans son dernier éditorial, le Bourgmestre Christian Fayt chante les louanges de ses nouveaux collègues de la majorité.

Une petite phrase a cependant retenu notre attention, dans laquelle il loue « le travail colossal de la nouvelle Echevine des Finances analysant les différents articles budgétaires et faisant des découvertes étonnantes sur la gestion passée, passant au peigne fin chaque dépense et surtout limitant à 70% l'utilisation des dépenses du budget et, passé ce montant, demandera au chef de service de justifier la nécessité de la dépense complémentaire. »

Une petite phrase à l'allure incontestable de soupçon. Certainement vis-à-vis de ses collègues des Finances des anciennes majorités. C'est le jeu politique. Nous en convenons. Mais également, vis-à-vis de l'administration communale. Pour le groupe Ittre Citoyen, un tel soupçon vis-à-vis de l'administration, exprimé publiquement par le Bourgmestre, n'est pas admissible.

Il ne faut pas oublier que Christian Fayt, et la nouvelle Echevine des Finances, Françoise Peeterbroeck ont fait partie des deux dernières majorités. Ils ont donc pris part

à toutes les décisions prises par le Collège communal durant ces 12 dernières années.

Deux législatures durant lesquelles de nombreuses pistes visant à assainir les finances communales ont été proposées par les Echevins des Finances successifs. Propositions trop souvent rejetées par les socialistes, leur partenaire de la majorité.

Alors aujourd'hui, mis à part ce relent de suspicion désagréable, il semble que la majorité commence enfin à prendre des mesures pour sauvegarder la survie financière de notre commune. Espérons qu'il ne soit pas trop tard et que le contribuable ne doive pas en faire les frais.

> **Pour Ittre Citoyen, Ferdinand Jolly et Héléne de Schoutheete**

**FORMATION GRATUITE POUR LE PERMIS DE CONDUIRE THEORIQUE**

Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) organise une formation gratuite pour le permis de conduire théorique.

Cette formation est destinée aux jeunes ittrois. Elle se déroulera en deux séances, **les 21 et 24 juin 2019, de 9h00 à 16h00** (pendant les délibérations de fin d'année scolaire pour les adolescents), à la salle communale, rue Planchette à Ittre (derrière le CPAS).

Elle sera donnée par un professionnel et elle est accessible à toutes et tous.

Pour pouvoir y participer, il est impératif de s'inscrire en téléphonant au 484/63.30.38 ou par mail à l'adresse suivante : [pcs@ittre.be](mailto:pcs@ittre.be)

Attention : le nombre de places étant limité, il est impératif de s'inscrire rapidement.

Nous restons bien évidemment à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

**RÉPONSE À L'EXPRESSION POLITIQUE IC**

Dans le cadre des publications de l'expression politique nous attirons l'attention sur :

1. le respect de l'Art 4 de la Convention conclue entre les groupes politiques représentés au Conseil communal de ne pas faire d'attaque personnelle.
2. L'article est signé par seulement 2 conseillers sur les 5 du groupe IC. Il nous semble qu'une expression doit venir d'un groupe et non pas de conseillers (Art 2 de la même convention)
3. Reprenant le point ci-dessus, nous attirons l'attention que des personnes du groupe IC sont également visées par l'article.
4. Nous n'en pouvons rien si lors de la dernière législature, le groupe IC n'a jamais été uni sur les dispositions à prendre en matière d'économie.
5. Il n'y a que la vérité qui fait mal.

> **Le groupe EPI**



## 15<sup>ÈME</sup> CONCOURS D'ORTHOGRAPHE GUSTAVE BARBIER

Cette année encore, la dictée Gustave Barbier a rencontré un franc succès. En effet, 115 élèves des quatre classes terminales du cycle primaire de notre commune (les écoles communales et libres d'Ittre et de Virginal) se sont retrouvés ce mardi 15 mai dans la salle Planchette.

Tous ces petits génies en herbe étaient un peu stressés mais très appliqués lorsque Monsieur Arthur Deghorain leur a d'abord lu, puis dicté le texte «Les baleines», suivi de 10 noms d'animaux marins. Ces 10 derniers mots servaient uniquement à départager les éventuels ex-aequo.

Les 3 élèves de chaque classe qui ont obtenu le meilleur résultat seront récompensés.

**FELICITATIONS A CES LAUREATS ET A TOUS LES AUTRES ENFANTS.**

**Voici le nom des heureux lauréats.**



### ECOLE COMMUNALE ITTRE

Alice Deckers / Iliana Decoster / Gabrielle Waterlot



### ECOLE COMMUNALE VIRGINAL

Sarah Vanden Berg / Kenaëlle Diehl / Lilla Stassen



### ECOLE LIBRE ITTRE

Hippolyte Janssens / Julie Van Schevensteen / Maxime Paindaveine



### ECOLE LIBRE VIRGINAL

Léo Consentini / Camille Hordies / Sélène Taillieu.



#### Les baleines.

*Les baleines sont des mammifères marins de l'ordre des cétacés, comme les dauphins.*

*Les plus grandes baleines peuvent mesurer une trentaine de mètres et peser jusqu'à 150 tonnes.*

*Elles possèdent une langue qui peut faire deux tonnes et des fanons : ce sont des grandes dents, très longues, qui servent à filtrer le plancton, leur nourriture, qui est formée surtout de crevettes et d'algues.*

*Les baleineaux grossissent, en moyenne de 80 kilogrammes par jour.*

*Les baleines sont en voie de disparition à cause de la chasse. Elles ont longtemps été chassées pour leur chair, leur graisse et leur peau. Un bateau qui chasse la baleine s'appelle un baleinier.*

#### Les 10 mots.

1. cachalot
2. rorqual
3. orque
4. béluga
5. narval
6. lamantin
7. marsouin
8. otarie
9. morse
10. requin



## ACCUEIL TEMPS LIBRE - L'ÉTÉ DE VOS ENFANTS



Cet été encore, le calendrier de vos enfants sera bien chargé ...

Les 4 semaines d'« Animations vacances » seront organisées sur le thème de la découverte des continents avec une foule d'activités prévues : des jeux de plein air, des animations ludiques, des ateliers créatifs, des ateliers culinaires ; des ateliers d'expression, des activités sportives, des excursions, des visites culturelles, ... Nos animateurs sont plus qu'enthousiastes et préparent déjà ces semaines avec beaucoup de créativité.

Ces semaines débutent et terminent l'été (du 1 au 12/07 et du 19 au 30/08)

Durant les 5 semaines intermédiaires, qui ne sont pas couvertes par des « Animations vacances », un accueil est également organisé, sans interruption, de 7h30 à 18h30 à la « Maison Chabeau ». Notre équipe d'accueillants extrascolaire animera vos enfants avec dynamisme et les journées paraîtront, comme toujours, bien trop courtes ...

Ces 5 semaines seront également le moment pour vos enfants de participer à des « journées extraordinaires » ou à l'un ou l'autre des nombreux stages proposés par nos associations partenaires ...

Vous souhaitez en savoir plus ? Le site internet communal vous fournira de précieux renseignements ([www.ittre.be](http://www.ittre.be)) et nous sommes à votre disposition au 067/79.43.38 – [serviceextrascolaire@ittre.be](mailto:serviceextrascolaire@ittre.be).



## CONFÉRENCE EN CHANSON

Une autre façon de comprendre l'histoire d'avant et pendant la guerre 40-45 à travers la musique et les chansons de l'époque. C'est donc une séance passionnante qui fut présentée à une cinquantaine de personnes par Mr Jean-Marc Gondry. Un documentaire très bien structuré et qui nous fait aussi comprendre l'impact médiatique sur les peuples tant dans le rythme de la musique que dans les paroles. Un grand merci à Arthur Deghorain d'avoir organisé et mis ... en musique ce spectacle pour nos aînés.





## UNE JOURNÉE HORS DU COMMUN



Un beau moment d'émotion et de partage que ce mercredi des congés de printemps. Les enfants de la « Maison Chabeau » ont passé l'après-midi avec les résidents du « Champ de Huleu » après avoir longuement préparé cette rencontre avec leurs animatrices.

Un atelier culinaire a permis la réalisation d'une plantureux goûter (bien garni, les résidents ayant fait la même chose de leur côté) et un présent symbolique a été réalisé durant un atelier créatif. Les enfants étaient impatients et c'est, les bras chargés de cadeaux qu'ils se sont rendus à Ittre. Ils en sont revenus les poches pleines d'œufs en chocolat, ramassés lors de la chasse aux œufs organisée pour eux ; mais surtout, le cœur emplí d'émotion et du souvenir de ce moment inoubliable.



## LA RCA SPORT'ITTRE VOUS INFORME

Vous recherchez un endroit pour l'organisation de vos stages sportifs ? Il reste quelques semaines disponibles au centre sportif de Virginal cet été. Notre structure bénéficie d'un large parking, d'un endroit pour le repas de midi et d'un matériel assez large qui peut être mis à votre disposition.

Infos: rcasportittre@ittre.be – téléphone : 067/79.10.34  
– Facebook @rcasportittre



## FANCY-FAIR 2019 À L'ÉCOLE 'LES LONGS PRÉS »

Cette année encore, la foule était au rendez-vous pour venir admirer le spectacle des élèves, concocté par les instits.

« Tous en piste », tel était le thème choisi pour cette édition : danses, cirque, jeux de mots, ... tout était permis pour ne pas être hors sujet.

Une implication optimale et une motivation extrême des enfants ont fait qu'une fois de plus, ce spectacle soit de qualité.

Dans la cour de récréation, les enfants pouvaient s'amuser à des jeux, dont certains fabriqués par des élèves, ou se défouler sur le château gonflable.

L'association des parents s'occupait du bar et il y avait aussi la possibilité de se restaurer que ce soit avec le barbecue de « Pascal » ou avec les douceurs sucrées préparées par les parents eux-mêmes.

Un tout grand merci à tous ceux qui ont fait que cette fancy-fair soit une réussite !

À l'année prochaine !



## COURS DE GYMNASTIQUE DOUCE AU CENTRE SPORTIF DE VIRGINAL

Ces cours sont dispensés par Madame Pauline BEKAERT, Kinésithérapeute.

Prochaines séances : 7 juin - 21 juin - 19 juillet - 2 août - 16 août - 30 août.

**P.A.F. : 7€/personne**

(Un groupe de minimum 10 personnes est nécessaire pour assurer le cours)

Renseignements : Mr Arthur Deghorain : 0475/59.86.05



## PROCHAIN VOYAGE DES AÎNÉS

**YPRES – LE 12 SEPTEMBRE**

- accueil café + Kattenklauw
- visite guidée d'Ypres
- repas complet (boissons comprises)
- circuit en car autour d'Ypres



Prix : **45 euros** à payer sur le compte de la commune BE72 091000153916

Avec la communication: Ypres

Réservation: Arthur Deghorain : 0475 598605



## VOYAGE DES AÎNÉS À ROUBAIX

Très belle visite organisée par Arthur Deghorain à Roubaix. Beaucoup d'entre nous pensaient trouver une ville terne, morose et délabrée par la grande crise économique du textile et du charbon.

Eh bien c'est tout le contraire : une très belle ville, une magnifique découverte avec des coins de verdure, des parcs, une volonté de conserver son passé mais surtout une volonté de regarder l'avenir et de tableur sur la culture en mettant en avant un chef d'œuvre urbanistique : La Piscine.

Cette ancienne piscine édifíée dans l'art nouveau est sublime par son architecture où l'on peut retrouver de nombreux signes se rapportant à la Franc-maçonnerie est devenu un musée d'art où l'on peut trouver, entre autres, des peintures de Frans Depooter artiste de notre région dont des œuvres sont actuellement exposées dans notre musée Marthe Donas.





## « SVP FACTEUR »

Saviez-vous que quiconque a des difficultés à se déplacer (personnes isolées, malades, handicapées, âgées ou confrontées à des problèmes de mobilité) jusqu'à un bureau de poste, un Point Poste ou une boîte aux lettres rouge peut demander au facteur de sonner à sa porte ? Il suffit pour cela de placer une affiche à sa fenêtre ou un autocollant sur sa boîte aux lettres.



Les personnes à mobilité réduite pourront ainsi effectuer les opérations suivantes à domicile :

- Acheter des timbres-poste au facteur (maximum 10)
- Remettre au facteur :
  - des lettres et paquets affranchis,
  - des envois recommandés,
  - des virements avec communication structurée pour un montant maximal de 300€ par virement.

Vous êtes concernés ? Votre administration communale peut vous fournir les affiches et/ou autocollants nécessaires.

Numéro de contact : Service des Affaires générales : 067/79.43.20



## VOTRE SITE INTERNET EN COURS D'ADAPTATION

Certains parmi vous auront constaté que – de temps en temps – notre site communal [www.ittre.be](http://www.ittre.be) rencontre quelques problèmes...

Pas d'inquiétude, une nouvelle équipe a été constituée pour la gestion du site, et elle travaille actuellement afin de l'adapter aux demandes des citoyens en complétant l'information qui s'y trouve déjà.

Par la suite, le site devrait faire peau neuve.... Mais ça, c'est une autre histoire !



## LE COLLÈGE COMMUNAL D'ITTRE



### Christian FAYT BOURGMESTRE

Affaires générales - Sécurité - Personnel et Ressources Humaines - Population - Etat civil - Information - Communication - Enseignement - Extrascolaire - Culture - Tourisme - Patrimoine - Fêtes locales - Associations patriotiques - Cultes - Aînés

0473/78 32 68 - [c.fayt@ittre.be](mailto:c.fayt@ittre.be)

### Pascal HENRY 1<sup>ER</sup> ÉCHEVIN

Urbanisme - Aménagement du territoire - Logement - Régie foncière - Nouvelles technologies

0495/52 36 15 - [p.henry@ittre.be](mailto:p.henry@ittre.be)

### Fabienne MOLLAERT 2<sup>ÈME</sup> ÉCHEVINE

Énergie - Environnement et transition écologique - Mobilité - Participation et budget participatif

0474/23 12 64 - [f.mollaert@ittre.be](mailto:f.mollaert@ittre.be)

### Lindsay GOREZ 3<sup>ÈME</sup> ÉCHEVINE

Sport et R.C.A. - Jeunesse - Emploi - Economie - P.M.E. - Bien-être animal - Commerce et Commerce équitable

0496/34 50 63 - [l.gorez@ittre.be](mailto:l.gorez@ittre.be)

### Jacques WAUTIER 4<sup>ÈME</sup> ÉCHEVIN

Travaux - Ruralité - Agriculture - Solidarité internationale

0470/37 09 30 - [j.wautier@ittre.be](mailto:j.wautier@ittre.be)

### Françoise PEETERBROECK

Présidente du CPAS - Affaires sociales - Assuétudes et santé - Petite enfance - Budget - Finances - Marchés publics

0476/98 20 61 - [f.peeterbroeck@ittre.be](mailto:f.peeterbroeck@ittre.be)

### Carole SPAUTE

Directrice générale



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### APPEL COMPLÉMENTAIRE À CANDIDATURE POUR LE RENOUELEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ



Le Collège communal annonce le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- une répartition géographique équilibrée ;
- une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

- les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.
- parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
- lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

**Les candidatures réceptionnées dans le délai imparti du premier appel sont reconduites automatiquement.**

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés **au collège communal** dans les délais suivants : **du 27 mai au 30 juin 2019 inclus.**

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) : Service urbanisme – rue de la Planchette 2 à 1460 Ittre ;
- soit par courrier électronique : [urbanisme@ittre.be](mailto:urbanisme@ittre.be) ;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale : Services urbanisme/Affaires générales.

Toute demande de renseignement est adressée : au service urbanisme Mme Adeline Bingen – rue de la Planchette 2 à 1460 Ittre ou à l'adresse électronique : [urbanisme@ittre.be](mailto:urbanisme@ittre.be) ou par téléphone au 067/79.43.44

**Un formulaire de candidature est disponible sur le site [www.ittre.be](http://www.ittre.be) ou au service urbanisme dans les heures d'ouvertures du service (du mardi au vendredi de 9 à 12h) ou sur demande écrite à l'adresse postale de la commune précitée ou par mail adressé à [urbanisme@ittre.be](mailto:urbanisme@ittre.be)**

**> Par le Collège, C. Spaute, Directrice générale et C. Fayt, Bourgmestre**

### Prochain Conseil communal :

**LE 18 JUIN – 19H  
GRAND PLACE, 2 - ITTRE**

### Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Le Collège communal**

Coordinateur communal : **Frédérique Joris**

Graphisme et mise en page : **Nancy Dutoit - Inform'Action asbl**

Impression : **Rossel**